

Une Entrevue en Demi-Teinte

Compte-rendu de l'entrevue CGT-Direction DEPP du 13 avril 2018

La direction de la DEPP: Fabienne Rosenwald, Jean-Michel Quenet.

Représentants CGT : Claude Marchand, Sylvie Aebischer, Viviane Demay

Personnels de la DEPP : Fanny Thomas, Paul-Olivier Gasq, Eric Baledent

Suite à l'Assemblée Générale des personnels qui avait réuni le 27 mars une cinquantaine de personnes, les représentants de la CGT du Ministère et des personnels de la DEPP ont rencontré, à leur demande, Fabienne Rosenwald, directrice de la DEPP vendredi 13 avril 2018.

Pour expliquer cette demande d'entrevue, **la CGT a évoqué l'inquiétude des personnels de la DEPP sur une réorganisation annoncée, du Pôle Appui et ses conséquences sur la direction entière.**

Claude Marchand a exprimé son étonnement car la DEPP a toujours été une direction sans problèmes majeurs et où le dialogue a toujours été plutôt constructif. Ces dernières années d'ailleurs, la direction a pris toute sa place dans le monde de la statistique et c'était plutôt une bonne nouvelle pour l'avenir de la DEPP.

Il a par ailleurs précisé **qu'il était inacceptable que certains agents aient pu ressentir un manque de considération et un mépris de leur travail** lors de leur audition par la cheffe de pôle ou par l'adjoint à la sous-directrice.

La CGT s'est également étonnée que la directrice annonce que des suppressions de postes avaient été demandées par le Ministère. En effet, au cours du CTAC qui s'est tenu le mercredi précédent, la sous-direction du SAAM a bien précisé qu'il n'avait été demandé aucune suppression de postes à la DEPP.

D'entrée, la directrice a réaffirmé son attachement à la DEPP et à ses missions, direction qu'elle affectionne particulièrement puisqu'elle a souhaité y revenir après l'avoir quittée en tant que sous-directrice. Elle reconnaît qu'il y a de fortes anciennetés à la DEPP qui tendent à démontrer que l'on s'y sent bien.

Elle tient beaucoup à la production de données « labellisées » car cela participe au débat démocratique. La DEPP est très sollicitée aujourd'hui car, étant devenue dans sa totalité Service Statistique Ministériel, elle a droit à une reconnaissance forte dans son domaine. Le Pôle Appui a été intégré dans le SSM afin de sécuriser les fonctions de soutien indispensables à la DEPP.

Mais la DEPP se doit aujourd'hui de saisir les opportunités qui se présentent dans le monde de la statistique en investissant dans des systèmes d'informations solides et interconnectés (SYSCA), dans la cartographie, le Big Data, les évaluations qui lui ont été confiées...

Selon elle, si la DEPP ne saisit pas ces opportunités en prenant à sa charge ces investissements, d'autres entités le feront à sa place. La DEPP pourrait alors être en mauvaise position. Pour cela elle a besoin de compétences pointues qu'elle n'a pas aujourd'hui. Cela l'oblige à réorienter ou créer de nouvelles fonctions pour recruter de nouveaux talents mais à postes constants.

En tout état de cause, les personnels présents et les représentants CGT constatent qu'une réorganisation aura bien lieu !

Les demandes de mobilité, si elles aboutissent à des départs, seront l'occasion de réexaminer les missions du poste. Les missions pourront alors être soit supprimées, soit redéployées pour permettre de recruter sur d'autres fonctions à compétences pointues. Elles feront l'objet d'un arbitrage de la direction, et pourront soit être affectées à d'autres agents, soit réduites ou supprimées.



Les personnels présents et la CGT ont alors interrogé la directrice sur le devenir de chacun des bureaux du pôle appui :

DVE

Au Département de la Valorisation et de l'Édition (DVE), pour l'instant, le poste occupé par Marc Saillard qui va bientôt partir en retraite, est redéployé sur 2 autres personnes du DVE qui pourront toutefois se rapprocher de la directrice, en cas de problème de surcharge de travail (*Ne vaudrait-il pas mieux qu'elles se rapprochent de leur chef de bureau?*) et le calendrier des publications pourra être revu.

Les postes des documentalistes qui obtiendraient une mobilité, subiraient le même sort. Un des postes rendu disponible pourrait par exemple, être affecté à des missions d'administrateur pour animer le réseau des SSA ou servirait au recrutement d'un Webmestre.

Mais la mission de réponse à la demande ne disparaît pas, la directrice souhaite l'optimiser et propose une réorganisation du travail au sein de l'équipe de la documentation par la mise à disposition, en ligne, des tableaux préformatés. Cette bibliothèque sera réalisée par les documentalistes, avant leur mobilité. Il est à prévoir que ces tableaux devront être adaptés pour répondre à chaque demande, sauf à perdre en qualité dans la réponse fournie.

En tout état de cause, pour elle, il n'y aurait pas assez de documents en ligne. A la question des représentants du personnels sur la reprise du projet de ré-informatisation de l'application Ac'adoc qui pourrait répondre à cette problématique, la directrice de la DEPP estime que ça ne répond pas exactement au besoin et reste ferme sur sa position : il s'agit d'abandonner le projet.

Concernant la conservation de l'atelier à la DEPP, la directrice affirme tenir beaucoup aux services de reprographie de proximité. La CGT lui fait remarquer que tout l'immeuble profite des services de l'atelier (la DNE, Meilleurs Ouvriers de France, la DEPP). Fait extravagant, le SAAM Formation ne fait pas appel à l'atelier mais fait un grand nombre de ses tirages à la photocopieuse. La directrice s'engage à souligner cette incohérence auprès du SAAM et réaffirme son souhait de défendre l'intérêt d'un atelier à la DEPP.

BAFCG

Au Bureau des Affaires Financières et Comptables Générales (BAFCG), la direction estime que ce bureau comprend un nombre d'agents trop important pour une direction. Les missions des personnes qui partiraient en mobilité, seront reprises par le chef de bureau. En effet, selon l'adjoint à la directrice, un chef de bureau peut et même doit prendre les dossiers de ses agents absents.

CISAD

Au Centre Informatique et Statistique d'aide à la Décision (CISAD), l'équipe Base Centrale de Pilotage, se trouve amputée d'un poste qu'occupait Claude Troadec, parti en retraite et doit s'organiser pour reprendre les missions laissées par Claude Troadec en plus de nouveaux projets. Ce poste est redéployé sur un emploi « pointu » d'ingénieur Big Data.

La directrice déplore le départ de la cheffe des projets SIFA et ETIC en mobilité. Elle dit qu'elle aurait souhaité la retenir, mais les représentants du personnel lui ont précisé que la personne concernée n'a pas du tout la même appréciation. Cependant, son poste ne reprend pas ses missions et est redéployé au sein du CISAD sur des fonctions « pointues » d'urbaniste des systèmes d'information. Un arbitrage aura lieu pour ses 2 gros projets afin de trouver des solutions comme un transfert à d'autres agents en fonction ou une externalisation auprès de prestataires.

Les personnels présents ont fait remarquer que l'on sait déjà que ces deux dossiers ont été proposés à 2 agents du CISAD qui compte tenu de leur propre charge de travail, ont refusé la proposition.



Le poste de Jean-Paul Dispagne est en ligne et quelques candidats ont été reçus. Pour l'heure, la préférence irait à un candidat de l'INSEE avec un profil informatique. D'une manière plus générale, les 4 postes actuellement libres ou en voie d'être libérés devraient être pourvus. Des offres sont d'ores et déjà publiées avec une redéfinition des fiches de postes. Il n'en reste pas moins qu'il n'y a aucune visibilité quant au remplacement de ces personnels.

Les personnels ont demandé ce qu'il allait advenir de l'outil **Lime Survey**. Ce type d'outil doit permettre aux chargés d'études statistiques, de fabriquer leurs propres enquêtes sans le soutien d'un service informatique. Suite aux rapports négatifs du CISAD sur l'outil Lime Survey, la directrice a annoncé que son déploiement pour les applications de gestion des enquêtes sur le reste de la DEPP, est abandonné. Mais le concept n'est toutefois pas abandonné et la recherche d'un outil similaire, utilisé dans d'autres services statistiques, continue.

LimeSurvey pourra quand même être utilisé mais uniquement pour des enquêtes simples et ponctuelles, ainsi qu'il l'est actuellement par DEPP-B4.

En conclusion, la direction a précisé que la cheffe du pôle appui a été nommée sur une mission de 18 mois, car il n'a pas été possible d'obtenir un poste de sous-directeur. Mais son affectation devrait se pérenniser dès qu'un tel poste sera disponible, et en tout état de cause, la mission sera reconduite. La directrice assure être ouverte à toute communication et encourage chacun à la rencontrer en cas de problèmes.

Toutefois, malgré des propos qui se veulent rassurants, les représentants du personnel et la CGT restent inquiets, ils ont pu constater que même si il ne s'agit pas à proprement parler, d'une réorganisation structurelle, on comprend qu'**une réorganisation des missions est en cours à la DEPP**. Cela suppose la **disparition de certains postes avec report de leurs missions sur les personnels en place**. Mais ceux-ci ne sont pas aussi interchangeables que semble le penser la direction et la journée de travail n'est pas extensible à l'infini.

Les postes redéployés sont amenés à effectuer des recrutements de nouveaux talents qui ne trouvent aucun candidat car mal rémunérés dans la fonction publique. Les postes de statisticiens semblent également atteints par cette difficulté de recrutement.

Malgré toute la détermination de la Direction, **il semble difficile à effectif constant, d'appliquer une politique novatrice qui demande d'énormes moyens supplémentaires.**

Les personnels vont voir dans les années à venir, leur activité croître sans contrepartie financière, et au risque de leur santé.

Ainsi que l'ont fait remarquer les personnels présents, à la directrice, certains bureaux commencent déjà à en sentir les effets, puisque plusieurs arrêts maladie ont été constatés.

**A la demande de la CGT et des représentants du personnel présents,
la directrice devrait organiser une réunion d'information pour toute la DEPP**